

Pascal Delwit et José Gotovitch (dir.),
La peur du rouge,
Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 1996.

PRÉFACE

LA PEUR DES ROUGES

En psychologie, une distinction est opérée entre les notions de « peur » et d'« angoisse ». Ces deux sentiments sont difficiles à cerner en tant que phénomènes psychiques, faute de définitions et d'explications univoques. La « peur » est en général décrite comme un sentiment de malaise, suscité par un événement auquel on attribue une influence nuisible à nos propres intérêts. On a peur de quelque chose. La peur est donc liée à un objet et motivée par la raison. C'est pourquoi les réactions d'un sujet face à un sentiment indéfinissable qui peut persister pendant des années et marque l'homme au plus profond de son être. L'angoisse est par essence un sentiment d'inquiétude face à la mort, face à la destruction de son propre « moi ». Les réactions d'angoisse sont d'ailleurs souvent incompréhensibles¹.

La « peur » et l'« angoisse » sont des notions de psychologie et de psychiatrie, utilisées aussi pour expliquer le comportement d'une société ou d'un groupe social. Ainsi, la psychologie sociale rend compte du phénomène de la peur ou de l'angoisse existentielle collective².

En Belgique, la montée rapide du socialisme, au XIX^e siècle, a suscité dans plusieurs milieux idéologiques un sentiment collectif d'inquiétude, de peur ou d'angoisse. Savoir s'il s'agissait de « peur » ou d'« angoisse » n'est pas sans importance. La réponse à cette question peut en effet contribuer à expliquer les réactions de la société face à la cause d'une inquiétude collective, le péril rouge.

La peur et l'histoire sont intimement liées. Un auteur, très exhaustif, la fait remonter au jardin d'Eden lorsque l'homme et la femme commencèrent à craindre la colère de Dieu. « L'Histoire étant le fait de l'homme, la peur se trouve sans cesse mêlée à l'évolution des temps »³.

Les peurs ont été multiples et souvent entretenues : peur de l'An mil, peur de la peste, peur du diable...

À l'époque contemporaine, la révolution française cumula, sans aucun doute, une multitude de peurs. Dans son ouvrage célèbre, *La grande peur de 1789*⁴, George Lefebvre en fit une analyse approfondie, relevant les causes de la peur qui engendra la nuit du 4 août 1789 (les « errants », les « révoltes paysannes », « l'armement populaire », les « complots », les « brigands », ...), ses relais, ses « courants » et ses conséquences, notamment sur le cours de la révolution : « À la panique succéda instantanément une vigoureuse réaction, où l'ardeur guerrière de la révolution se discerne pour la première fois et qui fournit à l'unité nationale l'occasion de se manifester et de se fortifier. Puis cette réaction dans les

¹ *Encyclopaedia Britannica* et *Winkler Prins Encyclopedie*.

² Voir également H. GAUS, *Menselijk gedrag tijdens langdurige economische recessies (een schets)*, Malle, 1981, pp. 11-13.

³ J. PALOU, *La peur dans l'histoire*, Éditions ouvrières, 1958, 127 pages, p. 59.

⁴ G. LEFEBVRE, *La grande peur de 1789*, librairie Armand Colin, 1932, 272 pages.

campagnes surtout, se tourna contre l'aristocratie : en rassemblant les paysans, elle leur donna conscience de leur force et renforça l'attaque qui était en train de ruiner le régime seigneurial »⁵.

Passée la nuit du 4 août, la « grande peur » fera place à de multiples autres peurs dans le camp des « partageux » et des « aristocrates », chez les girondins et les jacobins. Après les craintes religieuses multiples, la peur des grandes épidémies,... la peur fait une « apparition marquée » en politique. Au cours de la révolution française, c'est tour à tour le « petit » et le « gros » qui la suscitent et en sont l'objet. À partir du XIX^e siècle, les peurs politiques et sociales concernent avant tout les diverses manifestations du radicalisme.

Dans cette approche, la « peur du rouge » est une formule séduisante, mais en même temps vague et peut-être redoutable. Séduisante, par son caractère laconique et évocateur, qui bouscule de façon stimulante, les cadres habituels de l'analyse. Redoutable, pour les mêmes raisons, pour son efficacité métaphorique qui paraît engager sans contrôle des références historiques, politiques et fantasmatisques.

Quelle démarche historique s'assigne-t-on en parlant de « peur du rouge » ? Quels choix, quel travail d'objectivation peut-on opérer sur des phénomènes supposés, qui se donnent dans la formule comme d'ordre avant tout psychologique ?

Analyser et réfléchir la « peur du rouge » supposait avant tout de la, ou plus exactement de les, situer dans une perspective historique. Tant il est vrai que le « rouge » et la « peur du rouge » ont recouvert des réalités très différentes suivant les époques et les contextes.

Au XIX^e siècle, peur et angoisse se côtoient face à l'émergence d'un nouvel acteur politique et social, né de la révolution industrielle : la classe ouvrière. Passant du statut de « classe objet »⁶ à celui de « classe suspect »⁷, selon les catégorisations de Jean Neuville, le monde ouvrier en cette fin du XIX^e siècle effraie. Ses descriptions vont du mépris le plus total à la dénonciation de son amoralité.

En Belgique, les réactions au développement de la classe ouvrière seront pendant longtemps marquées du sceau d'un conservatisme politique et social fort. « La Belgique qui, dans de nombreux domaines (charbon extrait, production industrielle et exploitation, surtout si l'on analyse ces domaines par rapport au nombre d'habitants) est longtemps le deuxième pays industriel dans le monde, reste par contre le pays le plus conservateur, voire avant la première guerre mondiale, le plus arriéré au point de vue politique et social »⁸, soutient Jean Puissant. Dans *Le capital*, Karl Marx avait d'ailleurs jugé la Belgique comme le pays le plus exploiteur d'un point de vue social. Évoquant la durée de la journée de travail, l'auteur du *Manifeste du parti communiste* décrit : « la Belgique, ce paradis du libéralisme continental ne laisse voir aucune trace de ce mouvement (la guerre civile pour la création d'une journée de travail normale). Même dans ses houillères et ses mines de métal, des travailleurs des deux sexes et de tous âges sont consommés avec une « liberté » complète, sans aucune limite de temps »⁹.

Sur le plan juridique, on tente de canaliser et de contrôler les déplacements des ouvriers. Tel est notamment le rôle du livret ouvrier, rétabli par arrêté royal le 30 décembre 1840. « En examinant le

⁵ *Ibid.*, p. 247.

⁶ Pour le cas belge, voir J. NEUVILLE, *La condition ouvrière au XIX^e siècle. Tome 1. L'ouvrier objet*, Éditions Vie ouvrière, 1976, 240 pages.

⁷ Voir J. NEUVILLE, *La condition ouvrière au XIX^e siècle. Tome 2. L'ouvrier suspect*, Éditions Vie ouvrière, 1980, 271 pages.

⁸ J. Puissant, POB et syndicats ou inversement, *Cahiers marxistes*, mars- avril 1985, n°131-132, p. 22.

⁹ K. MARX, *Le capital*, Livre I, chapitre X, VII, dans K. MARX, *Œuvres. Économie, t. I, édition établie et annotée par Maximilien Ruben*, NRF, Gallimard, 1977, p. 833.

livret, le maître pouvait voir si l'ouvrier avait des engagements envers un précédent patron et si ces engagements étaient acquittés. Le livret enfin pouvait servir à renseigner la police et à constater notamment l'identité, le lieu de naissance et la résidence des ouvriers dont le nombre augmentait de jour en jour par suite du développement de l'industrie. À ce point de vue, celui de la police, le livret paraissait d'une importance telle au pouvoir exécutif de la république, que l'article 3 de l'arrêté des consuls du 9 frimaire an XII déclarait vagabond et autorisait d'arrêter et de punir comme tel tout ouvrier qui voyagerait sans être muni d'un livre conformément au prescrit de l'article », confesse le substitut du procureur du roi à Gand, Edouard Haus¹⁰. Mais l'arsenal juridique inspiré par la crainte du monde ouvrier ne s'arrête pas au livret ouvrier. Les législateurs belges ont prohibé toute forme de coalition. L'article 414 du code pénal stipulait que « toute coalition entre ceux qui font travailler les ouvriers, tendant à forcer injustement et abusivement l'abaissement des salaires, suivie d'une tentative de commencement d'exécution sera puni d'un emprisonnement de dix jours à un mois et d'une amende de deux cents à trois mille francs ». L'article 415 précisait pour sa part : « toute colation de la part des ouvriers, pour cesser en même temps le travail dans certains ateliers, empêcher de s'y rendre et d'y rester après certaines heures sera punie d'un emprisonnement de deux à cinq ans »¹¹. Il y avait donc égalité de traitement pour les patrons et les ouvriers dans le refus des coalitions, mais cette égalité formelle était fictive, ce que traduit juridiquement l'article 1781 du code civil : « le maître est cru sur son affirmation pour la qualité des gages, pour le paiement des salaires de l'année échue et pour les comptes donnés pour l'année courante »¹².

Avec la peur de ce nouvel acteur que produit l'émergence de la classe ouvrière, se développe toute la problématique de la crainte de la révolution sociale mais aussi celle, angoissante, de la « masse » ou du « nombre ». À ce niveau, on se situe tout à la fois à l'échelle de la peur et de l'angoisse. L'angoisse face à la foule. La peur face au projet.

Et cela d'autant plus que Marx et Engels ont assigné un rôle « historique » à la classe ouvrière : mettre à bas le capitalisme et la bourgeoisie. Comment ne pas rappeler ici la première phrase du *Manifeste* : « Un spectre hante l'Europe : le spectre du communisme »¹³ et la « rectification » qui lui fait suite : « Il est grand temps que les communistes exposent ouvertement, à la face du monde entier leurs conceptions, leurs buts et leurs tendances et qu'ils opposent aux fables du spectre communiste un manifeste du parti lui-même »¹⁴.

Cette peur de la classe ouvrière, du monde ouvrier sera transposée à ses représentants, à ses « dépositaires » : responsables syndicaux et politiques.

Mais si la classe ouvrière et ses organisations représentatives incarnent la peur du rouge, il s'en faut de beaucoup, au XIX^e siècle, qu'elles soient les seules : libéraux et démocrates-chrétiens essuient les railleries mais aussi les craintes des élites conservatrices pour leurs audaces sociales ou leurs ouvertures philosophiques.

Dans la phase de consolidation de l'État et de la nation belges, l'Église catholique se lancera dans la construction d'un pilier qui, comme le met en évidence Leen Van Molle, a « généré un large réseau

¹⁰ *Ibid.*, p. 132.

¹¹ *Les codes en vigueur en Belgique*, 1842, Bruxelles, pp. 627-628.

¹² A. DELEBECQUE et J.-B. HOFFMAN (édition annotée par), *Les codes en vigueur en Belgique*, 1885, p. 295.

¹³ K. MARX et F. ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, Éditions Messidor, 1986, 184 pages, p. 51.

¹⁴ *Ibid.*, p. 52.

d'organisations catholiques visant à rallier le peuple croyant et à le soustraire à l'influence pernicieuse du monde sécularisé »¹⁵.

Libéraux et socialistes seront mis sur un même pied par les élites catholiques. Accusés de fomenter la révolution, de générer le trouble dans les esprits, libéraux et socialistes sont vilipendés. C'est contre leur emprise croissante – notamment dans les villes –, que le « monde catholique » investit massivement les campagnes pour éviter toute « propagation ». Il s'agit bien à leurs yeux d'une maladie épidémique. Après la création du POB (1885) et les troubles de 1886, des œuvres agricoles sont suggérées, au premier congrès des œuvres sociales de Liège, pour édifier « une digue contre l'invasion des idées socialistes »¹⁶. De cette volonté d'encadrement du monde agricole contre l'influence des idées socialistes et libérales naissent les puissantes organisations historiques du monde catholique dans les campagnes : le *Boerenbond* (1890), l'*Oostvlaamsche Landbouwersbond* (1891)...

Les classes moyennes, comme le montrent Serge Jaumain et Peter Heyrman, sont un autre public cible du monde catholique contre le socialisme. L'ennemi est incarné par les coopératives, symbole de l'égalitarisme¹⁷, hantise des petits commerçants : « Les catholiques ont notamment intérêt à éviter toute alliance politique entre le petit patronat et les organisations ouvrières. Ils tiennent dès lors un discours qui insiste beaucoup sur les qualités spécifiques à la petite bourgeoisie, un discours auquel les petits patrons sont d'autant plus sensible qu'ils tentent déjà, par des signes extérieurs bien visibles, de se démarquer d'un monde ouvrier avec lequel ils veulent éviter tout risque de confusion ».

La fin du dix-neuvième siècle et le début du vingtième voient la montée du monde socialiste en Belgique et en Europe. Parallèlement, s'échafaudent de multiples fantasmes et nombre de stéréotypes, mais se développe aussi une action politique et organisationnelle destinée à contrer l'influence grandissante du socialisme et canaliser les ardeurs ouvrières.

L'ascension du mouvement socialiste s'accomplit parallèlement à son intégration progressive dans les différents systèmes politiques nationaux. Intégration qui se matérialise par la participation aux différentes élections, par l'institutionnalisation lente de ses organisations, par sa présence aux premiers niveaux de pouvoir – en particulier le niveau communal. Cette insertion et cette participation aux systèmes politiques seront matérialisées en 1914 par le vote des crédits de guerre dans presque tous les cas (les socialistes italiens s'abstiennent) et par le choix opéré par plusieurs partis socialistes d'être partie prenante aux gouvernements d'union sacrée – notamment en France, en Grande-Bretagne, en Belgique.

Si les partis socialistes resteront l'objet de haine et de peurs nombreuses, l'angoisse d'une révolution sociale sera amoindrie par cette évolution. Au demeurant, un nouveau protagoniste se présente en 1917 qui focalisera sinon incarnera à partir de ce moment la « peur du rouge ».

¹⁵ E. LAMBERTS, Van Kerk naar zuil: de ontwikkeling van het katholiek organisatieleven in België in de 19^e eeuw, in J. BILLIET (éd.), *Tussen bescherming en verovering. Sociologen en historici over zuilvorming, Kadoc-Studies, 6*, Louvain, 1988, pp. 83-133.

¹⁶ L. VAN MOLLE, *Katholieken en landbouw*, p. 123.

¹⁷ Comme le souligne Serge Jaumain, « le caractère abrupt, violent et collectif de cette révolution contrastait avec le rêve d'une ascension lente et pacifique sur l'échelle sociale, basée sur le mérite personnel. Ce mérite personnel (une notion centrale dans le discours des classes moyennes était balayé par une logique de système abstraite et par l'égalitarisme ».

Avec la révolution russe d'octobre 1917, le « plus important des bouleversements sociaux qui se soient produits depuis la révolution française »¹⁸, la « peur du rouge » franchit un nouveau cap dans son histoire.

Le communisme, la Russie soviétique puis l'URSS, deviennent l'ennemi premier, désigné et craint, dans la « peur du rouge ». L'analyse des sentiments qu'ils inspirent est tout aussi importante de part et d'autre de la nouvelle ligne de démarcation. Or, si le mouvement communiste a été étudié, analysé et décortiqué, les attitudes et réactions suscitées par son combat sont beaucoup plus rares. Paradoxe étonnant relevé en 1987, pour le cas français, par Serge Berstein et Jean-Jacques Becker : « Il faut se rendre à l'évidence. Si l'anticléricalisme a trouvé en René Rémond son historien (...), si l'antifascisme a fait l'objet d'une étude récente (...), force est de constater que les historiens ne se sont guère attaqués à l'anticommunisme. Un même vide quasi total peut être constaté en ce qui concerne dictionnaires et encyclopédies. (...) Et cependant, à partir des années vingt, est-il comportement plus prégnant dans la société politique française que l'anticommunisme ? »¹⁹.

Si l'URSS et le communisme incarnent véritablement le mal dans les mondes libéral et catholique, il en va parfois de même au sein de la gauche : l'attitude face à la révolution soviétique constitue dorénavant un point de rupture à l'intérieur du mouvement ouvrier occidental. À plusieurs époques, on est dans un camp ou l'autre ; on est pour ou contre la Russie soviétique.

Sans le recouvrir totalement, la « peur du rouge » fait désormais souvent référence à la peur du communisme. L'exaltation et l'exécration domineront l'appréhension de l'Union soviétique. Comment ne pas citer le propos relevé par Paul Wynants, dans sa contribution sur la JOC durant la période de l'entre-deux-guerres : « Le communisme athée, en niant Dieu, principe et fin de toute chose, désaxe tout : il enlève à l'ouvrier sans sens, la vie ouvrière perd sa raison d'être (...). Tout est ramené vers le sol ; les regards doivent fixer la matière ; il n'y rien au-delà : ni Dieu, ni grâce, ni ciel, ni âme. Voilà l'ouvrier enfermé dans un monde sans issue (...). Tous les rouages sociaux – profession, famille, État – sont organisés en vue d'un plus grand rendement matériel (...). On ne tient aucun compte des valeurs morales et spirituelles »²⁰. Autant de thèmes qui seront les éléments dominants des dernières années avant la deuxième guerre mondiale. Les victoires du front populaire en Espagne (février 1936), puis en France (avril, mai 1936), marqueront symboliquement l'effroi engendré par le mouvement communiste, mais de manière plus large par le socialisme. La guerre civile espagnole (1936-1939) témoignera de la haine et de l'esprit revancharde nés de ces moments d'effroi.

Outre les dimensions réelles de peur inspirées par le communisme et l'Union soviétique, la polarisation met en évidence un rôle essentiel joué par la « peur du rouge » dans le siècle : de multiples formes de légitimation à des attitudes organisationnelles ou gouvernementales.

C'est au nom de la lutte contre l'URSS, du combat contre l'expansionnisme soviétique que sont tolérés, sinon encouragés des processus coloniaux. « Par sa fonction répulsive, l'agitation de la menace communiste substitue l'impératif de défense au devoir de civilisation. Contre un nouvel impérialisme destructeur, elle permet de réactiver les thèmes récurrents de l'idée coloniale en France que sont

¹⁸ M. LIEBMAN, *La révolution russe. Origines, étapes et signification de la victoire bolchévique*, Marabout université, 1967, 442 pages, p. 5.

¹⁹ S. BERSTEIN et J.-J. BECKER, *Histoire de l'anticommunisme en France. Tome 1. 1917-1940*, Olivier Orban, 1987, 407 pages, p. 7.

²⁰ Voir la contribution de P. WYNANTS.

l'exploitation puis la mise en valeur des colonies, l'implantation et les ressources stratégiques et, enfin, le prestige du rayonnement impérial »²¹, soulignent Alexis Berchadsky et Laurent Escande.

Légitimation commode qui sera également de mise pour justifier la lutte contre les mouvements d'indépendance. Le socialiste Guy Mollet en atteste, commentant de la sorte les opérations militaires françaises en Indochine : « L'Europe appuie totalement l'effort des États-Unis pour assurer la liberté du monde libre. (...) Américains et Européens, nous sommes tous sur le même navire. Le soldat américain en Corée, les soldats de tous les peuples libres à ses côtés, le soldat anglais en Malaisie, le soldat français en Indochine. Avec les hommes de toutes les nations libres comme demain les forces stationnées de toutes les nations libres, ils défendent la civilisation là où elle est encore menacée, ils montent la garde aux frontières du monde libre »²².

Au-delà de ses formes de légitimation qui dépassent très largement l'exemple du rapport à la question du colonialisme, la « peur du rouge » justifiera aussi, aux XIX^e et XX^e siècles, l'inaction politique et sociale, en s'appuyant notamment sur la théorie des complots ou des agitateurs. Nombre de mouvements sociaux et politiques seront attribués à l'« agitateur révolutionnaire ». Jan Moulart le montre dans les événements de 1886. Mais la théorie du complot dépasse le seul cadre de l'agitation sociale.

La théorie du complot a souvent eu un corollaire : le développement des pouvoirs régaliens de l'État ou de certaines franges de l'État, notamment des corps de police et de l'armée, investis de la mission de démasquer les « agitateurs » et les « comploteurs ». Mais, l'analyse du « rouge » s'avère parfois tâche malaisée pour les profanes. Comment différencier, au XIX^e siècle, les anarchistes des socialistes ou encore des communistes ? Comment distinguer dans les courants différents qui foisonnent conjoncturellement ? Lux Keunings analyse et détaille l'embarras fréquent des forces de police dans l'infiltration des milieux politiques et syndicaux. Il montre aussi la perception et les réactions diverses suivant les niveaux de pouvoirs politiques et d'institutions policières.

Cette difficulté dans l'appréhension des différentes catégories de mouvements politiques et syndicaux n'est au demeurant pas propre aux forces de police. Peter Heyrman souligne ainsi, que « dans les unions des classes moyennes, on faisait à peine la distinction entre le socialisme et le communisme. On racontait que le socialisme était issu de l'individualisme libéral et qu'il avait, à son tour, accouché du communisme. On admettait certes que les socialistes avaient parfois un peu plus le « sens des réalités ». Mais, en général, dans les articles publiés, on mettait les socialistes et les communistes dans le même sac. Le terme de « communisme » avait surtout une connotation plus effrayante.

Toute la doctrine socialiste était réduite à quelques conceptions dogmatiques grossières. Après la guerre encore, une référence à Marx et à sa soi-disant prédiction de la disparition de la petite bourgeoisie faisait partie des ingrédients de base d'un bon article antisocialiste²³.

La peur du rouge : un trait d'identité ?

Se positionner en fonction d'un rejet de l'autre a été et est un thème récurrent de la « peur du rouge », qui a pu endosser les modalités de traits d'identité d'organisations ou de formations politiques. Le thème est récurrent lors des affrontements politiques à l'occasion des échéances électorales. Denis

²¹ Voir la contribution d'A. BERCHADSKY et de L. ESCANDE.

²² G. MOLLET, Discours devant l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, le 22 novembre 1951, in G. Mollet, *textes choisis (1948-1955)*, Bulletin de la fondation Guy Mollet, n°14, novembre 1988, 81 pages, pp. 32-33.

²³ Voir la contribution de Peter HEYRMAN.

Diagre et Marc D'Hoore en font un aperçu marquant dans le cas des libéraux belges dans la période de l'entre-deux-guerres.

Durant cette époque, la presse catholique jouera particulièrement cette carte lors des élections législatives de 1936 à l'encontre du partenaire gouvernemental socialiste. *La Libre Belgique* en appelle à un vote antirévolutionnaire²⁴ : « En huit jours, la victoire des communistes et des socialistes en France a coûté à l'épargne française vingt-cinq millions de francs. La conquête du pouvoir par les révolutionnaires produit nécessairement la fuite des capitaux. Électeurs, si vous voulez éviter à la Belgique pareil désordre, barrez la route au socialisme, allié naturel du communisme »²⁵.

Cette dimension s'est perpétuée après la deuxième guerre mondiale. L'élection d'avril 1948 et la victoire de la démocratie chrétienne italienne furent entièrement placées sous le signe de la lutte contre le communisme et la liste d'union PCI-PSI. Plus proche de nous, la campagne électorale de février-mars 1994 en Italie fut tout aussi claire dans la mobilisation de la « peur du rouge ». Silvio Berlusconi et *Forza Italia* ont programmé toute leur stratégie sur le danger de l'avènement du communisme en Italie. Danger d'autant plus pernicieux que le parti porteur de ce risque s'était débaptisé. De parti communiste italien (PCI), il était devenu, depuis décembre 1990, le parti de la gauche démocratique (PDS)²⁶. Malgré l'appartenance du PDS à l'Internationale socialiste et au parti des socialistes européens (1992), le discours berlusconien de *Forza Italia* a porté ses fruits.

Mais au-delà de l'endossement de la « peur du rouge » comme trait déterminant d'une campagne politique ou électorale, la peur du rouge a pu aussi constituer un trait d'identité. Tel fut le cas de l'anticommunisme pour le parti socialiste belge²⁷. L'anticommunisme et l'antisoviétisme du PSB s'inscrivent dans le cadre d'un comportement général de définition de l'identité sociale-démocrate après 1945. Le « modèle social-démocrate », dont la référence positive est axée sur le principe de redistribution, fut aussi construit en référence à un contre-exemple « pseudo-socialiste », l'Union soviétique et les « démocraties populaires ». Dans ce jeu de miroirs entre « socialisme démocratique » et « communisme totalitaire », l'acceptation de la démocratie parlementaire et du libéralisme politique était affirmée avec force par les socialistes. La charte de Francfort est limpide à ce propos qui définit l'identité de la nouvelle Internationale socialiste en 1949. Ses points 7 et 8 sont sans ambiguïtés : « Alors que le socialisme progresse partout dans le monde, de nouvelles forces se sont levées qui menacent l'évolution vers la justice sociale et la liberté. Depuis la révolution bolchévique en Russie, le communisme a divisé le mouvement international des travailleurs et retardé ainsi, pour des dizaines d'années, la réalisation du socialisme dans de nombreux pays. Le communisme se réclame à tort des traditions socialistes ; en réalité, il les a défigurées au point de les rendre méconnaissables. Le communisme s'est érigé en un dogmatisme rigide, incompatible avec l'esprit critique du marxisme ».

²⁴ « Si ce que Dieu ne veuille, le parti socialiste devenait le plus fort, le jeu constitutionnel exigerait que le premier ministre fut un socialiste qui choisit les hommes de son équipe et qui arrête son programme ? Dans ces conditions, dès que le cartel est possible, il se fera automatiquement. Quand on incline vers la gauche, la force des partis extrêmes n'est plus arrêtée. Tous les journaux socialistes jubilent déjà, avec des titres en manchette. Après l'Espagne, la France, après la France, la Belgique. De Daladier à Blum, de Blum à Thorez, il n'y a qu'un pas ». Propos électoraux, *La Libre Belgique*, 19 mai 1936.

²⁵ *La Libre Belgique*, 10 mai 1936.

²⁶ Voir P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, J. GOTOVITCH, *L'Europe des communistes*, Complexe, 1993, 353 pages, p. 311.

²⁷ Voir la contribution de P. DELWIT.

Dès lors, « les socialistes se déclarent solidaires de tous les peuples soumis à la dictature – qu'elle soit fasciste ou communiste – dans leurs efforts pour reconquérir la liberté »²⁸.

Cet élément est décisif pour saisir le comportement des formations socialistes et sociales-démocrates qui choisirent alors « l'Occident pour échapper au stalinisme »²⁹, selon les termes d'Alain Bergougnoux et de Bernard Manin³⁰. La chute du mur de Berlin et des régimes de « démocratie populaire » révèle aujourd'hui l'étendue de cette composante dans le mouvement socialiste d'Europe occidentale.

« La peur du rouge chez les rouges » n'a-t-elle été le seul fait que de partis sociaux-démocrates et socialistes envers les partis communistes et l'Union soviétique ? Certainement pas. Dans sa contribution, Jean-Michel De Waele fait référence aux inquiétudes et aux réactions du parti communiste de Belgique (PCB) face à la scission grippiste. Inquiétudes, certes mais certainement pas de panique : « Il y a certes eu rejet virulent, parfois agressif, mais sans fantasmes et sans pertes de contact avec la réalité »³¹.

Dans un autre registre, qui rejoint par ailleurs la « théorie du complot », comment ne pas rappeler l'attitude du mouvement communiste face au trotskisme qui mêlera haine et peur, méconnaissance et condamnation (au propre comme au figuré) sans rémission.

Cette question de l'identité négative est au centre d'interrogations contemporaines. La fin des systèmes communistes après l'écroulement du mur de Berlin (1989) et de l'Union soviétique (1991) était censée représenter la fin de « l'Empire du mal » (Ronald Reagan). Or, cette absence d'ennemi, cette disparition du système diabolisé n'a pas mis « fin à l'histoire » comme le prétendait Fukuyama. Au contraire, elle a vu s'accroître nombre d'incertitudes.

Nul ne saurait prévoir et encore moins prédire comment se géreront à terme ces incertitudes et l'avènement d'un monde unipolaire. Mais ce n'est pas le moindre des paradoxes de voir s'accroître les inquiétudes, la peur et les angoisses avec la mort de ce qui avait été présenté comme l'objet de toutes les craintes.

N'engendre-t-il pas une hypothèse sur le besoin d'une ou des peurs pour justifier, ne fût-ce qu'en perspective négative, la philosophie de fonctionnement de nos sociétés ? Claude Pennetier soulève ce paradoxe dans l'analyse de cette question à travers l'évolution de la perception de la « banlieue rouge » parisienne. Hantise du passé, elle susciterait presque aujourd'hui le respect, sinon la nostalgie³².

Pascal Delwit et José Gotovitch

²⁸ Premier congrès de l'Internationale socialiste, Francfort : 28 juin – 3 juillet 1951, in H. PORTELLI (sous la direction de), *L'Internationale socialiste*, Éditions ouvrières, 1983, 189 pages, pp. 180-181.

²⁹ Alain BERGOUGNIOUX et Bernard MANIN, *La social-démocratie ou le compromis*, PUF, 1979, 216 pages, p. 10.

³⁰ Sur cette problématique, voir aussi P. DELWIT, *Les partis socialistes et l'intégration européenne (France, Grande-Bretagne, Belgique)*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1995, 304 pages.

³¹ Voir la contribution de Jean-Michel De WAELE.

³² Claude Pennetier souligne : « Si la banlieue rouge ne fait plus vraiment peur, certains thèmes utilisés pour sa stigmatisation réapparaissent dans le courant d'inquiétude qui entoure les banlieues actuelles : peur de l'étranger, dénigrement des paysages urbains, peur des nouvelles pratiques sociales et politiques. Paradoxalement des milieux non communistes en viennent à regretter la fonction intégratrice du communisme et sa capacité d'encadrement. Le religieux inquiète parce qu'il est islamiste et les associations, comme la Confédération nationale des locataires, jadis dénoncée comme communistes deviennent respectables ». Voir la contribution de Claude PENNETIER.